



**FEDERATION REGIONALE DES RETRAITES
CAISSE D'EPARGNE
REGION NORMANDIE**

Bienvenue dans le monde des Retraités !



**FEDERATION REGIONALE DES RETRAITES CAISSE
D'EPARGNE REGION NORMANDIE**

Sommaire

PAGE 3 :

Votre nouvelle vie

Vos attentes

Qui sommes-nous ?

PAGE 4 :

Que pouvons-nous vous apporter ?

PAGE 5 :

Comment nous rejoindre ?

Que vous apporte votre adhésion ?

Infos pratiques

Page 6 :

Bulletin d'adhésion

ANNEXE : pages 7

BPCE Mutuelle, 3 contrats adaptés à vos besoins spécifiques

Votre nouvelle vie

Être retraité dit le Larousse, c'est l'état d'une personne qui a cessé ses activités...

Selon une étude récente, tantôt considéré comme une victoire sociale, tantôt comme une transition ou une rupture dans la trajectoire de vie, le départ en retraite est une période sensible pouvant entraîner des bouleversements positifs comme négatifs.

De façon positive, on peut se dire que l'on est soulagé d'en avoir fini avec le travail. Ces nouveaux retraités présentent leur départ comme **un bonheur, une liberté retrouvée**, la fin de conditions de travail pénibles ou stressantes.

De façon plus négative, certains peuvent vivre le départ à la retraite comme **un passage délicat** et se demander comment remplacer l'intérêt de sa vie passée, son travail, ses collègues, son sentiment d'utilité. C'est le cas de ceux qui ont souvent eu un métier intéressant à leurs yeux et sont en bonne santé : ils craignent le désœuvrement.

Vos attentes

La 1ère des attentes est « le bien vieillir », c'est-à-dire rester autonome, en bonne santé, avoir des amis, voyager... Dans ce cas, **la retraite est synonyme de repos, loisirs, découvertes, vie en famille.**

Les peurs sont de 2 natures principales : la diminution des capacités physiques et intellectuelles d'une part et la diminution des ressources financières d'autre part.

Les thèmes d'information privilégiés portent sur :

- La mémoire, le capital intellectuel (58 %)
- Les démarches concernant les droits (32 %)
- La prévention des maladies (34 %)
- Les vacances, sorties, séjours (32 %)
- Les activités physiques (27 %)
- La nutrition, la cuisine (28 %)
- Les nouvelles technologies (25 %)

Qui sommes-nous ?

La Fédération des Retraités des Caisses d'Épargne est **une association relevant de la Loi de 1901, regroupant les retraités et préretraités des Caisses d'Épargne**, ainsi que leurs conjoints survivants. Cette association est complètement **indépendante** des organisations syndicales, politiques, confessionnelles ou philosophiques.

Nous ne sommes pas une amicale d'anciens directeurs comme certains se plaisent à le dire... Nous sommes **un groupe de bénévoles qui défendent les intérêts des retraités**, à l'intérieur du Groupe BPCE ou à l'extérieur. L'action est toujours payante, mais il n'est pas facile de faire bouger les curseurs. Se défendre seul est illusoire, s'unir est porteur d'espoir.

En devenant adhérents de notre association, vous nous aidez et nous encouragez à poursuivre nos actions dans le présent et surtout dans le futur. Plus nous serons nombreux, plus notre poids dans les négociations sera important et suscitera de l'écoute !

Que pouvons-nous vous apporter ?

Notre mission générale est la suivante :

- Défendre les droits et intérêts des adhérents,
- Assurer votre information sur les sujets qui vous intéressent comme la retraite, la santé... ainsi que les thèmes relevant de vos attentes (voir ci-dessus),
- Assurer votre représentation auprès :
 - o Des organismes de retraite : CGP, AGIRC-ARRCO
 - o Des instances des Caisses d'Épargne : BPCE Mutuelle, Fédération des CE
 - o Des organismes régionaux, nationaux et internationaux de retraités et de personnes âgées.

Afin de permettre une meilleure proximité locale, une plus grande concertation des adhérents et une bonne représentation nationale, la Fédération comprend des sections régionales permettant d'être au plus près de leurs besoins en relation avec leur activité professionnelle passée.

Plus concrètement :

- Pour les futurs retraités, nous pouvons les informer et les assister dans leurs démarches, nous les invitons à conserver la mutuelle du groupe, instance dans laquelle nous disposons de 24 sièges de délégués et de 4 postes au Conseil d'Administration pour défendre nos particularités.
- Pour les retraités adhérents :
 - o Nous sommes le principal interlocuteur et le correspondant régulier de BPCE Mutuelle et participons à l'évolution des prestations des contrats retraités A.S.V. (Atout Santé Vitalité)
 - o Nous bénéficions d'un poste au sein du Conseil d'Administration d'EPS (Ensemble Protection Sociale qui gère le personnel de BPCE Mutuelle et de la CGP),
 - o 2 des membres du Bureau National de la Fédération siègent au Conseil d'Administration de la CGP ce qui nous permet de suivre de l'intérieur l'évolution des 2 régimes de retraites « Maintien de droits » et « Régime supplémentaire ».

En Normandie, nos objectifs sont principalement de :

- Maintenir des relations conviviales initiées lors de nos années d'activité,
- Faire connaître les avantages offerts par le Groupe et dont on peut encore bénéficier,
- Aider par un accompagnement administratif en relation avec nos savoir-faire,
- Remonter vos questions aux organismes concernés (Caisse de Retraite, Mutuelle...),
- Promouvoir un esprit de solidarité et entretenir des relations avec les différentes entités du Groupe : Direction, Représentants des salariés et organismes représentatifs

des retraités (Confédération Française des Retraités, Union Française des Retraités de la Banque)

Comment nous rejoindre ...

Il suffit de payer une **cotisation annuelle de 32 €** (déductible des impôts comme une cotisation syndicale).

Que vous apporte votre adhésion ?

Cette adhésion vous ouvre les portes de notre **Assemblée Générale annuelle** : matinée d'information avec la présence de ceux de vos anciens collègues qui y participent, les interventions des représentants de la CGP et de BPCE Mutuelle, de la Fédération Nationale, souvent de la Direction de la CEN et du Comité d'Entreprise. Un déjeuner clôture de façon conviviale cette matinée, de même qu'une découverte de la région.

Vous recevez trois fois par an la **revue INFOS RETRAITES** où vous trouverez des sujets variés correspondant à l'actualité des retraités, à la santé, aux loisirs...

Vous pouvez vous informer grâce au **site internet « FNRCE.fr »**. Spécialement conçu pour les retraités du Groupe, ce site vous fait partager la vie de votre Fédération. Vous y découvrirez des sujets d'actualité sur les retraites, la santé, certains communiqués de la CFR (Confédération Française des Retraités). N'hésitez pas à vous inscrire !

Vous pouvez bénéficier des **conseils et accompagnement** de nos correspondants régionaux sur un thème difficile à gérer « l'accompagnement au décès » : comment s'organiser administrativement, **comment faire face au décès d'un proche...**

Infos Pratiques :

Présidente de la Fédération Régionale Normandie : Catherine KERVELLA

Membres du Conseil Fédéral Régional :

Michel LETELLIER, Daniel VALLEE vice-présidents, Philippe BONNET secrétaire, Maryse CAILLY secrétaire adjointe, Ginette CORMIER trésorière, Jean-Yves SAVOT trésorier adjoint, Martial BERANGER, Claude FRIARD , Daniel GAUTIE , René MOREL, Marie-Claire SARRAZIN-BODIN , Yves TRAVERSE ;

Adresse courrier :

Catherine KERVELLA : 3 rue de la Gosselinerie 50250 LA HAYE

Adresse Mail : yvon.kervella@wanadoo.fr

Correspondants « Accompagnement décès » :

Jean-Yves SAVOT 02.43.97.01.68 06.08.84.59.77

BULLETIN D'ADHESION

A adresser à FNRCE Normandie Ginette CORMIER
13 , La Jarcière, 61300 SAINT OUEN SUR ITON

Je soussigné(e)

Né(e) le

Déclare adhérer à la Fédération Nationale des Retraités Caisse d'Epargne, région Normandie.

Je joins un chèque de 32 € correspondant au montant annuel de la cotisation pour l'année 2021

Adresse postale :

.....

.....

Code Postal Commune

Téléphone

E-mail@.....

En souscrivant au présent formulaire, vous acceptez que la FNRCE mémorise et utilise les données personnelles qui y figurent. Spécifiquement vous autorisez la FNRCE Région Normandie à communiquer avec vous via les coordonnées que vous avez indiquées. La FNRCE s'engage à ne pas transmettre ni partager sans votre accord les données en question avec des organismes n'entrant pas dans notre champ social.

Conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) dont vous déclarez avoir connaissance.

Signature précédée de « Bon pour accord »

A..... le

BPCE Mutuelle, 3 contrats adaptés à vos besoins spécifiques

En entrant dans la retraite et bien que quittant le contrat groupe, vous pouvez continuer à profiter d'une couverture santé avec BPCE Mutuelle.

En effet, nous bénéficions du contrat Atout Santé Vitalité (ASV) dont les garanties ont été négociées par la Fédération Nationale des Retraités CE avec BPCE Mutuelle pour les **adapter aux spécificités des retraités**.

Il existe 3 niveaux de garantie qui vous permettent de maîtriser vos dépenses de santé, et dont vous pouvez changer tout au long de votre retraite :

- **ASV Essentiel** : Offre d'entrée de gamme qui apporte une couverture complète mais partielle pour les dépassements d'honoraires, l'optique ou les soins dentaires.
- **ASV Optimum** : Garanties identiques au contrat groupe.
- **ASV Premium** : offre haut de gamme avec des garanties renforcées, notamment sur l'optique, le dentaire et l'audioprothèse.

Vous en trouverez tous les détails sur le document ci-joint ou en consultant le site de BPCE Mutuelle : www.bpcemutuelle.fr

Vous pouvez légitimement vous interroger sur le choix de rester ou non adhérent à notre mutuelle.

Voici quelques arguments en faveur de BPCE Mutuelle à prendre en compte :

- **Les contrats ASV sont « responsables »** : les taxes sont au minimum réglementaire.
- Vous bénéficiez de **frais de gestion parmi les plus bas** : 9,30%, plus bas que plus de 90% du marché. Votre cotisation paye vos prestations.
- Vous bénéficiez **d'accords de solidarité** : 2 mois de gratuité à l'entrée dans le contrat ASV, réduction de cotisation pour les revenus les plus faibles, action sociale, réseau de soin Santéclair, assistance IMA.
- **La mutuelle est solide** : ratio de solvabilité de 518% ; pas de mauvaises surprises.
- Au-delà des excellentes garanties proposées, **notre mutuelle est fière de se classer dans les meilleures places à la suite d'une étude UFC Que Choisir de juin 2018**, même devant d'importantes complémentaires santé.

Si vous trouvez moins cher, vous devez vous interroger sur le niveau des garanties, sachant qu'une couverture s'apprécie dans sa globalité et en fonction de votre situation personnelle.

La collaboration entre BPCE Mutuelle et la Fédération Nationale des Retraités CE est ancienne et désormais bien établie.

Aux dernières élections de BPCE Mutuelle, la FNRCE a remporté les 24 sièges ouverts pour les contrats ASV et nous avons 6 représentants siégeant au Conseil d'Administration. Nous sommes donc à même de défendre les intérêts des adhérents dans une période de grands changements autour du contexte de la Santé.